



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et
Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse**

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

LXXXVI.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

différents. L'actif signifie commettre quelque chose au soin, à la fidélité de quelqu'un, & il régit la préposition *à*. *Confier un dépôt à son ami*. Le réciproque signifie s'assurer, prendre confiance, & il demande la préposition *en*. *Se confier en ses forces, en ses amis*. Peut-on donner à être *confié* le régime qui appartient à *se confier*? Voilà ce qui fait mon doute.

L X X X V I.

(5) *Je ne veux point être liée ;
Je ne la serai point.*

Racine fait peut-être ici à dessein une faute que font, disoit Vaugelas, presque toutes les femmes & de Paris & de la Cour. Je dis à une femme, *quand je suis malade, j'aime à voir compagnie*. Elle me répond : & moi, *quand je la suis, je suis bien aise de ne voir personne*. Mais, ajoute Vaugelas, il faut dire *quand je le suis*, parce qu'alors *le* signifie cela, ce que vous dites qui est malade. Je dis à deux de mes amis : *quand je suis malade, je fais telle chose* : ils doivent me répondre, & nous, *quand nous le sommes*, &c.

Vaugelas, de qui ces principes & ces exemples sont empruntés, auroit fait plaisir aux femmes qui ont du goût & qui respectent notre langue, de leur apprendre quand elles doivent dire *la* ou *le*. Rien de plus aisé, Il faut toujours *la*, quand ce pronom se rapporte à un substantif précédé de son article. *Etes-vous la Comtesse de Pimbésche ? Oui, je la suis*. Mais il faut *le* quand il se rapporte à un adjectif. *Etes-vous plaideuse ? Oui, je le suis*. Par conséquent, puis-

(5) Plaideurs, I, 7, 83.

qu'on lui parle d'être *liée*, elle devoit dire, *je ne le serai point*, & non *je ne la serai point*.

LXXXVII.

(6) *Quelle étoit en secret ma honte & mes chagrins?*

Il y auroit plus de régularité, mais moins de douceur dans la prononciation, si l'on avoit dit, *quels étoient ma honte & mes chagrins*, parce que *chagrins* étant masculin, & du nombre pluriel, devoit l'emporter sur *honte*, féminin, & du nombre singulier.

Pour débrouiller cette difficulté, il faudroit la partager en deux, & savoir premièrement, *de quel genre doit être un adjectif qui se rapporte à deux substantifs de genres différents, & même de nombres différents?* En second lieu, *quand un verbe a deux nominatifs, doit-il toujours être mis au pluriel?*

Vaugelas & le P. Bouhours ont traité ces deux questions, mais de manière qu'elles restent indé- cises, ou peu s'en faut. Aussi ne sont-elles pas oubliées dans la *Guerre civile (7) des François sur la langue*, page 53, ouvrage dont le titre promettoit quelque chose d'assez curieux, mais qui demandoit que l'Auteur eût plus de savoir & plus de sagacité qu'il n'en a montré.

LXXXVIII.

(8) *Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée?*

(6) *Esther*, I, I, 82.

(7) Imprimée à Paris en 1688. L'Auteur est un Avocat de Grenoble, nommé *Aleman*, l'Editeur des *nouvelles Remarques* de Vaugelas, comme on l'a dit à l'article VAUGELAS, dans l'Hist. de l'Académie Française, t. I.

(8) *Andromaque*, III, 6, 16.